

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXIII, No 9

Montréal, Septembre 1917.

50 cts par an.

OFFICIERS DE L'ALLIANCE NATIONALE

CERCLE FERLAND No 369



"Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs le groupe des officiers de ce nouveau cercle fondé récemment sur la paroisse de Ste-Justine, comté de Dorchester. Nous avons lieu de croire que dans un avenir prochain, ce cercle sera l'un des plus importants de la Société."

BRILLANTE FÊTE MUTUALISTE DANS LA PAROISSE ST-EDOUARD.

Le 21 juin, le cercle Marguerite de France, No 430 de l'Alliance Nationale recevait le Président général, Monsieur F.-C. Laberge. A cette occasion, un grand nombre de membres de l'Alliance Nationale avaient été invités et au-delà de 300 personnes s'étaient réunies dans la magnifique salle du Coureur des Bois, rue de St-Valier, pour prendre part à cette réception.

A huit heures, Monsieur Laberge fit son entrée dans la salle, accompagné de Madame Laberge. La garde Ville-Marie qui avait bien voulu prêter son concours pour cette fête présenta les armes pendant que M. et Mme Laberge se rendaient au siège d'honneur.

On remarquait sur l'estrade: Monsieur Chs Duquette, Vice-Président général et Inspecteur en chef, M. L.-O. Dauray, Notaire, Directeur de l'Alliance Nationale, MM. L.-G. Leclair, Président du cercle St-Edouard, No 126, M. Ad. Constantin, Trésorier du même cercle, Madame J.-W. Bastien, Trésorière du cercle Marguerite Bourgeoys, No 407, Madame J.-B. Bonhomme, Trésorière et Madame Nap. Bonhomme, secrétaire-archiviste du cercle Jeanne de Bourgogne, No 432, M. et Mme Arthur Morin, Présidente du cercle Antoinette de Guercheville, No 447, Madame Jos. Ethier, Trésorière et Mme A. Legault, Secrétaire-archiviste du cercle Diane de Valois, No 420, Mme Guidi, du cercle Ant. de Guercheville, Mme Poirier, Introdutrice du cercle Marguerite Bourgeoys, No 407, etc.

A l'ouverture de la séance, Mademoiselle Lucienne Boire, charmante fillette de sept ans, accompagnée d'un membre de la garde Ville-Marie, souhaita la bienvenue à Monsieur le Président général et Mme Laberge, et présenta, au nom des officières et des membres du cercle Marguerite de France, une magnifique gerbe de fleurs, comme témoignage de son dévouement à l'œuvre bienfaisante de l'Alliance Nationale.

M. le Président général, après avoir remercié les membres du cercle Marguerite de France pour cette délicate marque d'attention, prononça un éloquent discours sur le but poursuivi par l'Alliance Nationale et ses succès sans précédent.

La partie musicale exécutée par la "Chorale Marguerite de France," sous la direction de Mlle Blanche McDougall, fut un véritable succès. Du reste, cette chorale quoique encore très jeune n'en est pas à ses premières armes. Le programme musical suivant, rendu par la chorale avait été organisé par Madame Arthur Berthiaume, de la rue St-Denis:

a) Chant Mutualiste de M. Gustave Comte, par la Chorale, avec accompagnement de piano et violon, par Mme Berthiaume et M. Edmond Lemieux.

b) Duo de chant par M. Emile Berthiaume et Mlle Juliette McDougall.

c) "Le Passeur" admirablement rendu par Mlle Alice Turmel, accompagnée au piano par Mlle Eva Turmel, et au violon par M. Edmond Lemieux.

d) "L'Espérance" de Rossini, en trois parties, par la Chorale, laquelle a été fort applaudie.

Dans une courte allocution, M. Chs Duquette, félicita les officières du cercle Marguerite de France de l'heureuse idée qu'elles avaient eu d'organiser cette soirée. Ce genre de réunions, dit M. l'Inspecteur en chef, est des plus agréables et fournit aux membres l'occasion de se mieux connaître et par conséquent de mieux fraterniser.

Avant de reprendre son siège, M. Duquette recommande aux canadiennes de soutenir dans toute la mesure de leur possible, nos institutions canadiennes. Le succès de nos institutions, dit-il, est une garantie pour notre avenir national.

Il y eut ensuite une partie de cartes des plus contestées, sous la présidence de M. F.-C. Laberge et dirigée par M. L.-G. Leclair aidé de la garde Indépendante Ville-Marie. On remarquait aux tables d'honneurs M. F.-C. Laberge, Président général, Mme L.-J. Blain, Présidente du cercle Marguerite de France, No 430, une des principales organisatrices de cette soirée, M. Chs Duquette, Vice-Président général et Inspecteur en chef, Mme F.-C. Laberge, M. L.-O. Dauray, N.P., Mme J.-W. Bastien, Mme Poirier, Mme Ethier, Mme Legault, Mme J.-B. Bonhomme et Mme Nap. Bonhomme, Mme Morin, Mme Guidi, M. L.-G. Leclair, M. Ad. Constantin, etc.

75 magnifiques prix ont été distribués aux heureux gagnants. La salle avait été décorée de fleurs naturelles, ce qui donnait un caractère spécial de gaieté à cette soirée qui, en résumé, a été des plus charmantes.

Les officières du cercle Marguerite de France sont: Présidente, Mme L.-J. Blain—Vice Présidente, Mme L. Lauzier—Sec.-arch., Mme J. Turmel—Trésorière, Mme A. Boire—Substitut, Mme Alph. Verville—Comm.-ord., Mme Danaïs—Introdutrice, Mme Bissou.

Nous félicitons bien cordialement les officières et les membres de ce cercle pour le succès qu'elles ont remporté, M. Leclair, par son habile direction, la "Chorale Marguerite de France" et la Garde Ville-Marie qui ont largement contribué à faire de cette veillée une joyeuse et belle fête.

PLAINTES INUTILES

Du "Courrier Paroissial" Rivière Trois-Pistoles.

On peut se plaindre de bien des choses en ce monde, voire même de beaucoup de personnes. On se plaint quand les choses ne vont pas à son gré: quand l'été est trop court, l'hiver trop neigeux, la pluie trop froide, le soleil trop ardent, la brume trop fréquente, etc., etc., tous inconvénients dont le remède n'est guère entre nos mains.

Mais on se plaint aussi souvent des individus, de ses voisins, de ses compagnons, de ses compatriotes, de la société, de tout le monde enfin; et pourquoi? Parce qu'on diffère d'opinion et qu'on ne juge pas de la même manière que les autres, et réciproquement. On discute beaucoup; mais comment savoir qui a tort et qui a raison? Ce n'est pas tout le monde qui pourrait le dire.

Les hommes se plaignent inutilement quand ils en viennent à maugréer contre les éléments ou les choses qui n'ont ni âme, ni esprit, pour agir de leur propre gré, et dont l'impulsion est soumise immédiatement à l'action de la Providence. Que peut bien servir à l'homme de vouloir être plus grand ou plus petit qu'il n'est lui-même? Au lieu de se plaindre de tout, il n'aurait donc qu'une ressource: croire en Dieu et le prier.

Mais quand il s'agit des hommes qui se plaignent les uns des autres, c'est une autre affaire. L'homme ne peut s'affranchir de l'Esprit qui souffle en lui le divin, mais il peut le suivre ou le contredire. Le bien lui vient de le suivre; le mal lui vient de le contredire. Et l'idée de se plaindre lui vient de ce qu'il est méchant ou de ce qu'il est ignorant et croit avoir raison quand il a tort.

L'égoïsme et la cupidité font l'homme méchant et lui inspirent beaucoup de plaintes inu-

tiles. Mais qui va le lui dire de manière à être compris? S'il est orgueilleux, personne ne le pourra. L'homme simple et droit, au contraire, ne se plaint pas inutilement. Charmé par la noblesse de la vérité, séduit par les charmes de la justice, il se fait honnête autant pour les autres que pour lui-même, et dès lors ne songe pas à se plaindre. Mais il ne craint pas, le moment venu, de se lever parmi les hommes soit pour protester, soit pour réclamer, selon le besoin qu'il éprouve, de maintenir les principes de son âme équitable.

On devine après cela comment savoir si on se plaint parfois inutilement ou non: on n'a qu'à se demander si on croit en Dieu ou non, si on croit ou non en sa justice, si on se croit obligé d'être raisonnable, si on croit à son âme, si on a une conscience ou si on n'en a pas.

On ne craint ordinairement la mort que parce qu'on use mal de la vie.

ACCORDONS-NOUS!

Pas d'industrie sans ouvriers et pas d'ouvriers sans industrie: accordons-nous! Done, être d'honnêtes ouvriers, sobres et actifs, rétribués convenablement, s'en tenir scrupuleusement au devoir, avoir des conditions de travail bien arrêtées d'avance avec le patron et recevoir exactement son juste dû, voilà déjà une assurance de bien-être pour l'ouvrier et un gage de prospérité pour le patron.

PLUS POUR LE MONDE

"Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de bataille que de prières. Si nous pouvions pénétrer dans les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens pour certain que nous serions saisis d'admiration devant les effets de la prière même dans les choses humaines."—Donoso Cortés.

LE FRANÇAIS ET L'EMPIRE

Dans le passé nous nous sommes contentés de donner à nos fils et à nos filles une éducation suffisante de leur langue maternelle, mais si les leçons de la guerre doivent être prises à cœur et si nous voulons étendre notre commerce, il va falloir rendre nos enfants familiers avec les langues des autres nations. L'enseignement du français devrait être obligatoire dans toutes les écoles de l'Empire, car cet idiome est le meilleur moyen de communication dans l'univers entier.

Lord Shaughnessy

ACCUSE DE RECEPTION

Rigaud, 1er juillet 1917

Alliance Nationale, Montréal,
Messieurs,

J'ai bien reçu de M. Jos. Lafleur un chèque de \$500. en paiement de ma réclamation, pour le décès de mon fils Raymond Gendreau et vous en remercie beaucoup. Je vous dois encore des remerciements, pour les \$500. que vous m'avez payés à l'époque de son invalidité, et son cercle, \$100 par année pendant 4 ans qu'il a été malade. Encore une fois grand merci.

Votre tout dévoué,

JOS. GENDREAU.

LA POPULATION DE MONTREAL AU POINT DE VUE DES RACES.

Les Canadiens-Français sont beaucoup plus nombreux que toutes les autres races réunies.—Un tableau intéressant.

M. Hamilton Ferns, président du bureau des statisticiens, vient de préparer un tableau des plus intéressants, qui montre, par quartiers, quelle est la population de Montréal au point de vue des races.

Comme les chiffres n'ont été compilés que jusqu'à la date du 1er avril dernier, la population est de façon générale estimée à 612,067 âmes. On a plutôt voulu donner une idée de la composition de notre ville au point de vue racial, que des chiffres absolument exacts quant à sa population.

	Canadiens-					Total.
	Anglais	Irlandais	Ecoissais	français	Autres	
Ahuntsie-Bordeaux.....	231	115	68	1,943	139	2,496
DeLorimier.....	2,293	594	607	9,577	517	13,588
Hochelega.....	2,889	881	391	23,062	1,771	28,994
Laurier.....	10,184	3,530	2,717	27,489	2,309	48,229
Lafontaine.....	1,042	734	397	28,106	2,252	32,531
Mercier.....	754	517	152	8,911	419	10,753
N.-D. de Grâce.....	2,455	570	469	5,891	572	9,957
Papineau.....	3,506	2,712	951	42,146	1,487	50,082
St-André.....	7,059	3,872	3,888	5,077	2,095	21,991
St-Anne.....	6,204	8,405	1,674	7,906	3,101	27,290
St-Denis.....	5,293	2,583	1,484	46,692	3,342	59,394
St-Gabriel.....	8,508	3,703	2,577	20,641	1,700	37,129
St-George.....	6,236	3,950	3,731	2,274	2,098	18,290
St-Henri.....	4,501	1,045	832	32,154	902	39,434
St-Jacques.....	599	479	150	22,306	1,799	25,333
St-Jean-Baptiste.....	2,909	1,961	878	34,169	5,003	44,920
St-Joseph.....	6,113	4,709	1,973	21,997	2,974	37,776
St-Laurent.....	5,859	4,929	3,058	6,220	12,482	32,548
St-Louis.....	2,917	1,565	569	17,578	17,436	40,065
St-Marie.....	1,973	990	538	25,105	1,951	30,557
	81,525	47,844	27,104	389,245	66,349	612,067

M. Ferns est d'opinion que les chiffres mentionnés dans l'almanach des adresses de Lovell ne sont pas exagérés. On y place la population à 664,640 âmes, et, avec les municipalités de Westmount, Outremont, Maisonneuve et Verdup, à 760,000 âmes.

On remarquera par le tableau ci-dessous que la population canadienne-française vient au premier rang, dépassant avec une large marge toutes les autres nationalités réunies. Les Anglais viennent en second lieu, et puis ce sont les Irlandais qui sont beaucoup plus nombreux que les Ecoissais.

La population canadienne-française domine principalement dans les quartiers St-Denis, Laurier, Hochelega, Lafontaine, Papineau, Ste-Marie, St-Henri, St-Jean-Baptiste, etc.

La population du quartier Sainte-Anne, généralement reconnu comme district irlandais, est de 8,405 Irlandais et de 7,906 Canadiens-français. On y compte aussi 6,204 Anglais et 1,674 Ecoissais. Voici le tableau:

On cherche un Prétexe

Comme on peut le voir, les alliés allemands ne cherchaient qu'un prétexte pour commencer cette guerre à laquelle ils se préparaient depuis quarante-quatre ans. Après le commencement des hostilités par l'Autriche contre la Serbie, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie, le 1er août; à la France, le 3 août. Le territoire de la Belgique était violé le même jour. Le lendemain c'était la Grande-Bretagne qui, devant la violation du territoire belge, déclarait la guerre à l'Allemagne. Le 7 août, c'était au tour du Monténégro d'ouvrir les hostilités contre les empires du centre. Le Japon suivait le 23 août. L'année suivante, le 23 mai, l'Italie déclarait la guerre à son tour, puis la république de Saint-Marin, le 2 juin. Enfin, l'an dernier, c'était le Portugal, le 10 mars, et la Roumanie, le 27 août.

Chez les Roumains.

Dès les ouvertures des hostilités de la part des Roumains, ceux-ci remportèrent de beaux succès mais qui bientôt malheureusement furent remplacés par des revers. L'on sait, aujourd'hui que les alliés étaient loin d'être en faveur de la grande offensive entreprise par la Roumanie. La retraite des Roumains permit aux ennemis de s'emparer d'une grande quantité de grain et aussi de pétrole. Il a encore été impossible de déloger les Allemands des positions dont ils se sont emparés.

Les événements les plus tragiques ont suivi. Après les belles, les héroïques campagnes de Broussiloff est venue la révolution russe. Cette révolution donnait les plus grandes espérances. L'on croyait que l'armée russe serait enfin débarrassée des trahis; mais il est arrivé ceci, que c'est la désorganisation complète qui s'y est mis avec les utopies des comités des ouvriers et des soldats.

Rôle des Américains.

Mais avec l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, les choses paraissent de beaucoup plus brillantes pour les Alliés. Il faudra du temps à nos voisins pour envoyer des troupes en nombre considérable et bien préparées à combattre, mais ces troupes arriveront, et l'on peut être assuré que la victoire appartiendra aux Alliés. Il ne faudrait pas oublier que les Etats-Unis avec leur vaste population peuvent mettre sous les armes des millions de soldats, peut-être huit millions. Il faut compter aussi sur leur esprit d'invention qui leur permettra de faire des découvertes qui contribueront au succès de la guerre. Il faut aussi compter sur leurs inépuisables richesses qui sont mises au service des Alliés.

Coalition monstre.

Les peuples actuellement en présence sont du côté des empires du centre, l'Allemagne, l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie, avec une population totale de 156,572,000. De l'autre côté se trouvent la France, la Grande-Bretagne, la Serbie, la Russie, la Belgique, le Monténégro, le Japon, l'Italie, Saint-Marin, le Portugal, la Roumanie, les Etats-Unis, Cuba, Panama, la Grèce, le Siam, avec une population de 993,157,000. En outre, les pays qui ont rompu toutes relations avec les pays teutons, la Chine, le Brésil, la Bolivie, Costa Rica, le Guatemala, la Libérie, le Honduras et Saint-Domingue forment une population de 353,664,000.

Immense Coalition.

Aujourd'hui, l'Allemagne, l'Autriche et leurs alliés se trouvent à faire face à une coalition de seize nations qui défendent les droits de la conscience humaine contre ceux du droit du plus fort, du "Faust Recht" allemand, du droit du plus fort, du droit du poing, pour traduire littéralement l'expression allemande.

C'est le 28 juillet 1914 que l'Autriche déclara la guerre à la Serbie, à la suite de l'assassinat de l'archiduc Ferdinand. L'Autriche ne se contentait pas de demander des réparations ou des garanties raisonnables, mais elle exigeait de la part de la Serbie une complète sujétion. Les Autrichiens, si les demandes qu'ils faisaient avaient été acceptées, auraient été les maîtres de la Serbie, et, avec leur complice l'Allemagne, se seraient trouvés à avoir ouverte devant eux la route non seulement de Constantinople, mais aussi de l'Asie Mineure. C'est-à-dire que ce sont les anciennes prétentions du Saint-Empire Romain, mais d'un Saint-Empire Romain allemand, qui auraient réveillé.

Voilà, en résumé, toutes les immenses ambitions de Guillaume, des junkers, sans compter leurs ambitions commerciales dans le reste de l'univers.

TROIS ANS DE GUERRE SANGLANTE.

La grande lutte pour les droits de la conscience humaine contre la tyrannie.

Le Droit du Poing chez les Allemands.

Les différents pays qui sont actuellement engagés dans le grand conflit.

Mais quand la Fin?

Il y a maintenant trois ans que commençait l'épouvantable conflit dans lequel presque tout le monde civilisé est maintenant engagé. L'assassinat de l'archiduc autrichien Ferdinand, à Sarajevo, ne fut qu'un prétexte pour les deux empereurs François-Joseph et Guillaume II de commencer la guerre. Cette guerre était venue depuis longtemps. Jamais les Allemands n'ont oublié leur défaite à Iéna, alors qu'il suffit d'une seule bataille, aux Français, commandés par Napoléon, pour se rendre maîtres de la Prusse. Ni Leipzig, ni Waterloo n'ont pu les consoler, mais ils attendent encore une victoire semblable à celle d'Iéna remportée par l'"Aigle."

Aujourd'hui, les Alliés gagnent sans cesse du terrain. Les progrès ne se font pas avec une très grande rapidité, mais ils sont continus. Dans combien de temps finiront ces épouvantables hécatombes? Personne ne saurait le dire. Peut-être dans un an, peut-être dans trois ans, quand Dieu le jugera à propos.

IMPORTANTES EVENEMENTS.

Les autres événements d'une importance mondiale qui se sont passés depuis un an sont les suivants: le 21 novembre dernier, mourait l'empereur François-Joseph, après la vie la plus douloureuse que l'on puisse imaginer et après avoir plongé l'univers dans une orgie de sang en dépit des supplications du pape; le roi Constantin de Grèce, abdiquait le 12 juin dernier, après une longue résistance contre l'opinion de la démocratie de son pays, et en faveur des idées germaniques, et Vénéziolos faisait enfin entrer la Grèce contre les Boches au commencement du mois de juillet; entre le 26 juin et le 3 juillet, des troupes américaines débarquaient sur le sol français, en route pour le champ d'honneur; déjà, le 23 avril, le gouvernement américain votait un emprunt de \$7,000,000,000 pour la conduite de la guerre contre l'Allemagne; le 15 de juin, il avait été soulevé \$3,135,000,000.

Enfin, pour terminer cette énumération des principaux grands événements, il ne faudrait pas oublier de mentionner la terrible bataille actuellement engagée par les troupes du kronprinz en Champagne. Cette lutte dure depuis une dizaine de jours et prend des proportions de plus en plus considérables, c'est une répétition du carnage de Verdun. Mais aussi, tout comme à Verdun, les soldats de l'héritier de Guillaume ne passeront pas; les Français sauront garder leurs positions. Août 1917. "La Presse", Montréal.

"GLORIOUS FRANCE"

Sous ce titre, le "Dominion of Canada News Co." a publié, en Angleterre, un luxueux numéro de 100 pages, qui a eu un immense succès. C'est la biographie des hommes publics et des généraux français. On y a ajouté plus de cent appréciations de la France par les hommes politiques de la Grande-Bretagne. Nous en extrayons comme exemple, celle de notre distingué compatriote, M. Donald Macmaster, membre de la Chambre des Communes anglaises:

UNE APPRECIATION, par Donald Macmaster, C. R. M. P.:

"On fouillerait en vain l'histoire pour trouver un exemple d'un plus noble esprit, d'un courage plus indomptable, d'une résistance plus acharnée et d'une offensive plus puissante que celui que nous donnent les fils invincibles de la France, dans leur lutte gigantesque contre la barbare agression qu'ils n'avaient rien fait pour provoquer. Où trouver un autre exemple d'un tel sacrifice pour la liberté et la patrie? Tous acclament Verdun! le symbole de l'âme et de la souffrance du peuple français. Vive la France!"

LE MEILLEUR TEMPS POUR PRENDRE DES VACANCES, C'EST L'HIVER.

La température semble être au corps humain ce que le régulateur est au moteur à vapeur. Comme le régulateur règle le volume de vapeur qui entre dans le cylindre selon le degré de pression qui existe dans la chaudière, de même la température agit sur notre corps.

Un volume récemment paru et intitulé "Civilization and Climate" montre que la température froide, de même que l'humidité, affaiblit notre puissance de production économique, et que les meilleures saisons pour permettre à l'homme de travailler avec profit sont les saisons intermédiaires, les saisons tempérées; c'est-à-dire l'automne et le printemps. Il est depuis longtemps constaté que c'est dans les zones tempérées que la race humaine donne un travail plus effectif. Pour cela, on n'a qu'à jeter les yeux sur une carte quelconque du globe terrestre. On voit que les nations civilisées et dominatrices sont situées à une distance constante des tropiques et des pôles. Ce fait paraît extraordinaire à première vue, lorsqu'on sait que le sol est infiniment plus fécond au Brésil, par exemple et dans l'Afrique tropicale, que dans les pays tempérés. Mais quand on réfléchit un peu on constate bien vite que si la nature y est plus prodigue de ses dons, le climat a tôt fait d'y anihiler presque toute l'énergie humaine, de sorte que dans ces régions, l'homme ne fait rien pour combattre les plantes inutiles que la nature donne avec encore plus de prodigalité.

Il en est de même des zones trop froides où l'homme voit tous ses efforts réduits à néant par la parcimonie d'une nature inculte et désolée. Un fait digne de remarque, c'est que les Esquimaux sont aussi réfractaires à la civilisation, aussi paresseux que les nègres de l'Afrique centrale, ou que les sauvages de la grande selve brésilienne. Pourquoi?

Parce que le froid autant que la chaleur amoindrit l'énergie de l'homme, et peut-être plus encore, car on n'a jamais vu que les Esquimaux ou les Samoyèdes aient atteint au degré de civilisation, par exemple, des Incas du Pérou. C'est donc que le froid est plus contraire à notre énergie que la chaleur.

Or, voici à quoi nous mènent ces constatations. Si le froid est si préjudiciable à notre rendement économique, pourquoi nous obstiner à prendre des vacances en été et à travailler en hiver?

La plupart des gens prennent donc leurs vacances au mauvais temps de l'année. Naturellement, il est infiniment plus plaisant d'aller à la campagne durant les plus beaux jours de l'année, pendant que la température est le plus favorable aux sports en plein-air, mais nous n'avons aucunement besoin de repos en été, tandis qu'il nous en faudrait en hiver. Ce n'est pas le repos que nous avons pris l'été, qui nous rend plus apte à travailler l'automne, mais bien l'automne, lui-même, parce que la température de cette saison favorise l'extériorisation de notre énergie vitale.

On a dressé des tables de statistiques sur le rendement du travail ouvrier dans les manufactures où les employés ne prennent pas de vacances de toute l'année. Or, le temps où le travail de ces gens est le meilleur, comme quantité et comme qualité, c'est l'automne.

Et, c'est justement en hiver que leur travail est le plus inefficace. Cela est tellement vrai que beaucoup de manufacturiers trouvent avantageux de fermer leur atelier pendant les fêtes de Noël et du jour de l'an. Bien plus, et ce fait est digne de remarque, c'est en hiver que l'ouvrier chôme le plus, à cause de maladie.

D'après ces faits, certains économistes des Etats-Unis suggèrent qu'il serait dans l'intérêt de l'employeur et des employés d'instituer des vacances populaires durant la saison froide.

Ceci vient en absolue contradiction avec l'opinion courante que le froid est bon pour la

santé, fouette le sang et le rend plus généreux. On prend pour preuve de ceci, que les gens semblent plus actifs l'hiver que l'été.

En effet, les gens sont plus actifs en hiver, mais cette activité ne rend pas le travail plus efficace, loin de là, car elle ne sert qu'à produire la chaleur dont le corps a besoin pour résister aux assauts du froid. C'est donc une erreur de croire que l'activité apparente signifie le maximum de rendement.

D'un autre côté, on ne peut nier qu'il est bien plus agréable de prendre des vacances en été, mais le fait n'en reste pas moins que c'est lorsqu'il fait beau que nous avons le moins besoin de repos.

Aussitôt que le printemps paraît et que le soleil se montre plus généreux, il devient évident que notre cerveau et notre énergie prennent un regain de vigueur. Pendant ces belles journées on peut travailler, à la limite de ses forces, sans danger pour sa santé, tandis qu'un effort trop considérable en hiver est toujours préjudiciable.

Tout ceci est magnifique, mais—il y a un mais—ce ne sont pas ceux qui ont besoin de vacances qui en prennent. Les ouvriers travaillent tous les jours de l'année, et quand un homme n'est plus capable de rendre service, on le remplace par un plus jeune. Il y en a toujours.

Quant aux autres, ceux qui ont des vacances, il est à peu près indifférent qu'ils les prennent en été ou en hiver. Leur but n'est pas de se reposer, mais de s'amuser. Nous n'avons écrit cet article que pour le cas où nos législateurs voudraient, comme on l'a fait depuis longtemps déjà en Allemagne, s'occuper d'améliorer le sort des classes déshéritées.

CULTURE PHYSIQUE

On en vient de plus en plus à considérer que l'unique moyen réellement efficace de renforcer la valeur des armées est d'augmenter la valeur de nos soldats par la culture physique, moyen bien supérieur en résultats à la recherche d'effectifs plus nombreux. Sur le champ de bataille la qualité prime la quantité, toutes proportions gardées.

Appelé devant la commission de l'armée, le généralissime Joffre s'est entendu poser cette question: "Vous avez un million de réservistes de 27 à 34 ans. En temps de guerre, qu'en feriez-vous? Et le chef des armées Alliées répondit: "Ils ne seraient pas utilisables avant un mois et demi d'entraînement, et pendant ce temps la partie serait jouée."

ACCUSES DE RECEPTION

Sainte Agathe, Montréal,
le 22 avril, 1917

A l'Alliance Nationale,
Montréal.

Chers Messieurs:

Il est tout à fait de mon devoir de vous remercier cordialement d'être venu me payer le montant du certificat de décès de mon mari que j'ai perdu si soudainement.

Je remercie votre belle société de sa promptitude à me payer ce mille piastres (\$1,000) montant du certificat de mon mari et soyez assurés que je ferai tout en mon pouvoir pour promouvoir l'extension de votre association.

Votre dévouée,

Madame PIERRE LEMOINE.
(Rebecca St-Onge.)

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

MOYENS PRATIQUES pour COMBATTRE LA TUBERCULOSE

Extrait du Rapport de la Commission Royale de la Tuberculose.

(Suite)

3.—La défense de cracher sur le trottoir et sur le parquet de tout édifice public.

La Commission entend que cette loi s'applique même aux endroits des habitations collectives, à appartements, qui sont communs à tout le personnel de ces habitations, tels que corridors, passages, escaliers.

Comme il a été dit dans le deuxième chapitre un seul crachat de tuberculeux peut contenir des millions de bacilles, alors on comprend aisément l'apropos de cette loi.

Peut-être quelqu'un trouvera qu'il y a un manque de logique à défendre de cracher sur le trottoir, et non sur la chaussée? Non, au contraire: la chaussée est arrosée et nettoyée chaque jour, les bacilles qui y sont déposés sont entraînés à l'égout; le trottoir n'est ni lavé, ni nettoyé par un service municipal, les bacilles qui y sont déposés y restent plus longtemps mêlés à la poussière, adhèrent à la semelle des chaussures et au bas des robes et ainsi sont transportés dans nos demeures où ils trouvent des conditions favorables pour se conserver et être soulevés par le balai.

Peut-être aussi objectera-t-on que les trottoirs se trouvent à être désinfectés par la lumière solaire, mais il faut penser aussi qu'à cause de l'orientation actuelle, non scientifique des rues l'ensoleillement des rues est nul, pour un grand nombre.

4.—Des crachoirs dans tous les édifices publics.

Cette recommandation n'est que le corollaire de la précédente, car, il arrive aux gens d'être dans l'obligation de cracher, et s'il leur est défendu de cracher sur le parquet des édifices publics, il est convenable que ceux-ci mettent à la disposition du public, ce qu'il faut pour éviter la souillure du parquet.

Il convient que ces crachoirs soient en nombre suffisants, bien en vue, de grandeur convenable et contenant un liquide antiseptique quelconque, préférablement une solution de carbonate de soude à 10 p.c. A ceux qui trouvent que le crachoir est un appareil répugnant, on peut répondre qu'il y en a qui, servant de support à un bouquet, sont plutôt une ornementation.

5.—Désinfection des chambres ou logements infectés.

L'infection par le logement est bien prouvée et est d'occurrence bien plus fréquente que le public ne le croit, comme cela a été démontré au deuxième chapitre. La Commission recommande en conséquence: 1o. que les municipalités appliquent soigneusement les règlements 25a et 25b qui sont comme suit:

Règlement 25a.—"Le chef de tout logis dans lequel survient le décès d'une personne atteinte de tuberculose pulmonaire doit, sous

48 heures du dit décès, en donner avis au secrétaire trésorier ou au Bureau d'Hygiène de la municipalité dans laquelle se trouve situé ce logis, et sur cet avis, la municipalité devra faire procéder à la désinfection des pièces qu'elle jugera avoir été contaminées par le malade. A défaut d'indications plus précises, seront considérées contaminées les chambres occupées par le malade pendant sa maladie."

Règlement 25b.—"Lorsqu'une personne atteinte de tuberculose ouverte change de domicile, le chef du logis qu'elle quitte doit en prévenir au préalable l'autorité sanitaire municipale, et, après le départ du malade, la dite autorité sanitaire municipale doit faire procéder à la désinfection des pièces qu'elles croit avoir été contaminées par le malade."

2o.—La Commission recommande encore, qu'aucun logement infecté et devenu vacant ne soit habité par de nouveaux locataires sans un permis de l'autorité sanitaire.

6.—Dispensaires anti-tuberculeux et hôpitaux d'isolement.

Le dispensaire est un des meilleurs moyens de prophylaxie familiale et sociale. Sous l'amorce d'un traitement gratuit pour toutes les maladies des voies respiratoires, des malades à toutes les périodes de la maladie vont au dispensaire. Là sont reconnus les cas commençants ou avancés, les non encore contagieux et les contagieux. Ces derniers reçoivent des instructions particulières pour les empêcher de semer autour d'eux le bacille meurtrier. Une garde-malade va visiter l'habitation de ces malades et y corrige des fautes graves contre l'hygiène: si elle y aperçoit d'autres membres de la famille qui ont l'air d'être malades, elle les conseille et les prie de venir se faire soigner au dispensaire, et ainsi une foule de cas sont dépistés assez tôt pour être sauvés. C'est encore au dispensaire que se fait le choix des malades qui doivent être hospitalisés. Le dispensaire est en relation avec les sociétés de bienfaisances et leur indique les familles pauvres qui ont besoin d'être secourues d'une manière ou d'une autre. Ils constituent en outre un des meilleurs moyens d'éducation populaire non seulement par les instructions des médecins, par les conseils des garde-malades aux membres de la famille, mais encore par les instructions écrites qu'elles répandent. Le dispensaire est donc une œuvre de traitement, de prophylaxie et d'éducation populaire. C'est vraiment l'instrument le plus important de l'armement anti-tuberculeux. Aussi, la Commission recommande au Gouvernement d'aider tout particulièrement le dispensaire et l'hôpital d'isolement qui est son pendant au complément. Mais elle lui recommande de ne donner d'aide pécuniaire qu'à des corporations bien organisées au moyen de lettres patentes et donnant des garanties de bon fonctionnement, donc, préférablement à des ligues anti-tuberculeuses sérieuses. Ces dispensaires doivent être placés dans les quartiers ouvriers et leur nombre doit être en rapport avec la population d'une ville. Le Dr Philip, d'Edinbourg, recommande un dispensaire par 20,000 de population.

Il ne faut pas croire que ces institutions sont dispendieuses. Ainsi, par exemple, le dispensaire Roux, de Lille, a assisté, en mars 1903, 120 malades par jour, a blanchi le linge de 55 malades par semaine, et le budget n'a pas dépassé de 30,000 francs (\$8,000) pour l'année.

(A suivre)

CONDOLEANCES

BUREAU EXECUTIF

Extrait des procès-verbaux de l'Exécutif de l'Alliance Nationale.

"Il est proposé par MM. L.-O. Dauray et Georges Monet, que les membres de l'Exécutif se joignent de tout cœur à leur collègue, Monsieur Charles Duquette, 1er Vice-Président général, et inspecteur en chef, dans le grand deuil qui vient d'atteindre sa famille, par la mort de sa belle-mère, Madame Joseph Godin.

Ils le prient d'agréer dans ces tristes circonstances, l'hommage de leur profonde sympathie et de leurs sincères condoléances."

Adopté.

Certifié vraie copie des procès-verbaux de l'Alliance Nationale, à son assemblée du 3 juillet 1917.

G. MONET, Sec.-gén.

Les membres de cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cercle St-Louis de Terrebonne No 26,—à Monsieur F. Bariéro, à l'occasion de la mort de ses deux fils.

Cercle St-Barthélémy No 72,—à Monsieur Zéphirin Bédard à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Champlain No 108,—à Monsieur Alfred Cimon, à l'occasion de la mort de son frère l'honorable juge Ernest Cimon.

Cercle St-Edouard No 126,—à Mme Louis Boire et Messieurs J. A. Chevrier, Jules Poisy, Damien Tétrault, A. Lapointe, A. D. A. Pelletier, Joseph Bonvin, Arthur Paquin, Ant. Bourdin et Omer Ringuet, à l'occasion de mortalités survenues dans leurs familles.

Cercle St-Sauveur No 128,—à la famille L. T. Armand à l'occasion du décès de ce dernier; à la famille G. Chartré, à l'occasion du décès de ce dernier; et à MM. Louis et Eugène Vézina, à l'occasion du décès de leur mère.

Cercle Bruchési, No 135,—à Mme Alexina Forest-Joly et sa famille, à l'occasion du décès de Monsieur Hector Forest.

Cercle Dufournel No 305,—à Monsieur Eugène Huot, à l'occasion du décès de son frère; à MM. Joseph et Wilfrid Trudelle, à l'occasion du décès de leur père.

Cercle Madeleine de Verchères, No 461,—à Madame Chs Duquette, à l'occasion du décès de sa mère; à Mademoiselle Desrochers, à l'occasion du décès de sa sœur.

ACCUSE DE RECEPTION

St-Liboire, 19 avril 1917

Monsieur le Secrétaire

de l'Alliance Nationale,

Une absence de quelques jours est la cause du retard apporté à l'accusé de réception de mon chèque de \$100.00 que j'ai trouvé ce matin sur mon bureau, étant le quatrième versement de la rente due sur ma police d'assurance à l'Alliance Nationale. Merci.

Votre bien dévoué.

I. MOREL.

ACCUSES DE RECEPTION

Soyez persuadé que j'aurai toujours un bon mot à l'égard de l'Alliance Nationale.
Bien à vous, **EMMA B. DIONNE.**

Québec, 20 avril, 1917

Mr. Alf. St. Cyr, Trésorier,
Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

Je m'empresse d'accuser réception du chèque de trois mille dollars (\$3.000.00) reçu aujourd'hui de votre société et vous remercie cordialement pour la promptitude avec laquelle vous avez acquitté le certificat de feu Docteur N. E. Dionne, mon mari, décédé le 30 Mars, 1917.

St. Chrysostôme, Qué., 30 juin 1917.

M. G. Monet, Séc.-Gén.,

Monsieur,

M. le notaire J.-E. Derome m'a fait remise de votre chèque au montant de \$1000., pour lequel je vous prie d'agréer mes meilleurs remerciements,
Dame A. J. TOUPIN.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	Cont. payées	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2343	Eugène Nobert	19	Trifluvium No 124	26-4-03	1000	\$137 50	3-5-16	32	Myélite aiguë	N. Lambert
2344	Auguste Bergevin	21	St-Paul, No 36	29-4-02	500	65 80	18-9-16	37	A la guerre en France	W. Foucault
2345	Stanislas Desrosiers	18	Lourdes, No 184	29-2-12	500	30 80	4-10-16	24	Tué au front	A. E. Jutras
2346	Joseph A. Besette	38	St-Luc, No 90	27-4-02	1000	215 50	11-2-17	53	Pneumonie	A.G.H. Béique
2347	Georges Coulombe	17	Lamorcière, No 402	8-5-11	500	39 05	29-4-17	23	Péritonite	G. Letendre
2348	Emile Pichette	25	Richelieu, No 102	16-6-98	1000	188 18	16-5-17	45	Tuberculose	E. C. Campeau
2349	Zacharie Muis	18	P. Eel Brook, No 19	12-12-06	500	68 75	17-5-17	48	Hémorrhagie cer. apoplexie	A.R. Melanson
2350	J. A. Tremblay	30	Chicoutimi No 140	22-4-05	1000	140 94	20-5-17	42	Pleurésie	E. Savard
2351	Donat Dubé	24	St-Jean, No 168	10-12-04	1000	142 20	13-6-17	57	Gastrite chro.	A. Lessard
2352	Pierre A. Valois	49	Dorval, No 4	9-6-93	2000	1064 80	22-5-17	73	Myocardite	J. A. Fulton
2353	A. J. Toupin	32	St-Jean-Chrysostôme No 54	5-9-94	1000	260 24	25-5-17	54	Diabète et ptisie.	
2354	T. A. Dufort	34	St-Jean-Baptiste No 149	30-12-10	1000	117 00	4-6-17	40	Hémiplégie	P. Barette
2355	J.B.R. Boisseau, M.D.	47	Laflamme, No 243	22-5-13	500	83 20	11-6-17	51	Cystite	J.J. Surprenant
2356	Ludger Plouffe	25	St-Jean, No 75	26-4-04	1000	140 34	12-6-17	40	Broyé accid. Pneumonie	S.H. Brosseau
2357	Denis Simonneau	40	Nicolet, No 91	16-2-99	500	100 00	13-6-17	57	Néoplasme des médiastins	A. Descoteaux
2358	Philippe Hébert	47	Membre détaché	18-2-97	619 92	826 56	13-6-17	47		
2359	Le Philippe Saucier	42	Lambert Closse No 348	24-5-93	1000	528 29	19-6-17	67	Asystolie	G. E. Larin
2360	Joseph Adam	28	St-Narcisse, No 362	4-8-08	500	74 20	19-6-17	38	Fèvre typh.	D. Bellemare
2361	Jos. Noel Archambault	44	St-Joseph No 1, Jeanne d'Arc, No 53	14-6-93	1000	472 18	20-6-17	68	Urémie	G. E. Larin
2362	J. Norbert Arpin	22	De la Vallée, No 214	22-9-97	1000	179 40	21-6-17	42	Aberration mentale	C. A. Daigle
2363	M. B. Morrisette	45	Val Brillant, No 392	12-9-04	500	140 94	26-6-17	58	Débilité générale	L. A. LaRue
2364	Eugène Dubé	18	St-Désiré, No 189	28-11-16	500	3 85	28-6-17	19	Péritonite	Jos. Drolet
2365	Joseph Parent	43	St-Elizabéth No 19	1-10-13	1000	263 24	28-6-17	57	Sarcome du maxillaire	T. Fontaine
2366	Joseph Gendron	18	St-Romuald, No 19	26-2-01	1000	142 56	28-6-17	34	Abcès de poumon	J. A. Magnan
2367	Georges A. Marois	49	St-Jean, No 167	25-9-02	500	203 70	29-6-17	64	Choc traumatique	H. L. Lambert
2368	Georges Desjardins	36	Argenteuil, No 84	29-12-95	500	144 00	30-6-17	58	Hypertrophie du cœur	A. Rodrigue
2369	François Bisson	33	St-Marie de la Beauce No 99	12-3-96	1000	168 30	30-6-17	53	Ataxie locomotrice	Tancrède Fortier
2370	Simon Legault	41	Mont-Royal, No 2	23-10-06	1000	182 61	8-7-17	54	Affection car.	J. P. Gagnon
2371	Hector Champagne	42	Daquette, No 320	28-10-94	2000	786 22	9-7-17	65	Paralysie générale	J. E. Latontaine
2372	Stanislas Tassé	23	St-Laurent, No 331	20-9-11	1000	84 00	10-7-17	28	Fèvre typhoïde	J.A.E. Proulx
2373	Antoine David	26	St-Pierre No 8	27-5-02	1000	352 88	17-7-17	62	Insuffisance mitrale	F. J. Genette
2374	Nichel Hamel	44	St-Charles, No 10	17-7-93	500	232 56	17-7-17	58	Néphrite chro.	A.F. Jeanotte
2375	P.N.G. Chartré	23	St-Sauveur, No 128	26-12-04	1000	122 40	22-7-17	35	Paralysie	F. X. Gagnier
2376	Hector Forest	21	Bruchési, No 135	25-6-05	1000	114 31	22-7-17	33	Phthisie pulm.	J. Gosselin
2377	Georges Huot	21	Dufoanel, No 305	16-2-14	500	24 60	25-7-17	25	Pleurésie	Z. Comtois
2378	L. Thérophile Armand	45	St-Sauveur, No 28	13-1-98	2000	1019 18	30-7-17	64	Gastrite aiguë	J. Schiller

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ans)

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

NOM	ADMISSION				ANNUITE			
	Cercle	Age	Date	Cert. Part.	Cont. Payées.	Age	Montant payé	Echéance.
Evariste Lacasse	Argenteuil No 84	48	26-12-95	\$1000	\$567 60	70	\$100	2-7-17
Jos. Bélaner	Laval No 21	48	5-12-95	500	280 20	70	350	10-5-17
Alf. Ménard	St-Denis No 207	52	8-9-96	1000	599 24	74	100	24-4-13
J. B. Chalut	Mont-Royal No 2	51	20-12-99	500	322 90	70	350	7-7-16
Oct. Geoffroy	Larocque No 25	52	12-12-93	1000	596 40	76	100	13-6-17
Alf. Morin	St-Jean de la Croix No 174	50	18-6-93	1000	547 20	75	100	28-6-17
Narcisse Dupont	St-Pierre No 8	50	18-6-93	1000	547 20	75	100	28-6-17
Louis Maher	St-Guillaume No 50	53	22-12-95	500	367 20	75	50	20-6-17
Léon Gagné	St-Joseph No 1	51	20-6-94	1000	644 52	74	100	26-6-17
J. S. Rivet	L'Assomption No 77	51	24-4-95	1000	618 32	74	100	4-7-17
Nap. Lachance	St-Jean-Baptiste No 149	51	13-8-97	500	319 92	71	100	4-6-17
Hormidas Caron	St-Louis de Terrebonne No 26	47	5-6-94	1000	598 92	71	100	30-6-17
Léon L'Archêveque	St-Pierre No 8	48	12-6-94	500	262 40	71	50	7-6-17
Che Régimbal	Montebello No 55	48	12-9-94	1000	550 80	71	100	18-6-17
Nap. Brunelle	Bourget No 79	54	8-9-95	1000	600 80	77	100	30-6-17
Herm. Jacques	Princeville No 32	52	22-2-94	1000	536 40	76	100	31-7-17
Fra Longtin	St-Henri No 12	51	19-8-94	1000	558 06	75	100	24-7-17
Denis Couillard	Beauharnois No 3	51	1-6-94	1000	568 54	75	100	10-7-17
Jos. Quevillon	St-Georges No 69	51	2-2-95	1000	579 02	74	100	20-7-17
Ls Desourdy	St-Vincent No 42	50	22-6-94	1000	547 20	74	100	4-7-17
J. A. Desjardins	Rigaud No 46	51	17-7-94	1000	597 36	74	100	12-7-17
Alp. Laurin	St-Louis No 44	50	2-7-94	1000	475 20	74	50	2-7-17
Jos. Gariépy	Montebello No 55	50	12-9-94	1000	576 20	73	50	19-7-17
J. A. Marsan	Assomption No 77	50	24-4-95	500	276 20	72	100	6-7-17
Alp. Renaud	St-Rémi No 106	50	16-7-96	1000	558 75	72	100	25-7-17
P. Nap. Pouliot	Champlain No 108	53	20-6-98	1000	643 52	72	100	6-7-17
Jos. Guilmet	St-Louis de Terrebonne No 26	48	18-12-93	1000	529 20	72	100	16-7-17
Aib. Chagnon	St-Hyacinthe No 67	51	30-6-98	2000	1200 92	71	200	13-7-17

**CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 31 JUILLET 1917.**

Caisse d'Assurance-Vie Recettes.

Contributions, \$28,597.41. Intérêts, \$31,764.00...	\$ 60,361.41
Balance au 30 juin 1917.....	2,419,759.74
	\$ 2,480,121.15

Déboursés.

Bénéficiaires de membres décédés.....	\$ 17,819.92
Pension vieillards.....	2,350.00
Remboursement cont.....	156.27
	\$ 20,326.19
Balance au 31 juillet 1917.....	2,459,794.96
	\$ 2,480,121.15

Caisse des Malades. Recettes.

Contributions, \$8,526.60. Intérêts, etc., \$5,940.40.....	\$ 14,467.00
Balance au 30 juin 1917.....	450,567.52
	\$ 465,034.52

Déboursés.

Indemnités.....	\$ 7,367.47
Remboursement cont., \$3.80. Divers, \$100.61.....	170.41
	\$ 7,537.88
Balance au 31 juillet 1917.....	457,496.64
	\$ 465,034.52

Caisse d'Epargne des Cercles. Recettes.

Dépôts, \$136.45. Intérêts, \$156.00.....	\$ 292.45
Balance au 30 juin 1917.....	11,814.41
	\$ 12,106.86

Déboursés

Capital, \$20.00. Intérêts, \$1.72.....	\$ 21.72
Balance au 31 juillet 1917.....	12,085.14
	\$ 12,106.86

Caisse Générale. Recettes.

Caisse d'assurance-vie et des malades (5%) Rétribution, \$2,337.40. Drt. & Hon., \$316.00. Revenu, \$10.00; Fournitures, \$200.94.....	\$ 2,664.34
Intérêts, \$3.73. Dépôts Re prêts, \$22.00.....	25.73
Assurance Officiers.....	28.75
Fonds de Secours, \$2.61. Frais audition, \$1.60.....	4.21
Divers, \$947.39. Six lires cont. assurance-vie, \$1,122.65.....	2,070.01
	\$ 6,952.97
Balance au 31 juillet 1917.....	7,164.32
	\$ 14,117.29

Déboursés.

Salaires Officiers, \$875.01. Employés, \$1,130.66. Perc. \$502.60.....	\$ 2,508.27
Frais Org. Off., \$164.35. Licences, \$2.00.....	166.35
Papeterie, \$251.85. Poste, etc., \$282.26.....	534.11
Fournitures, \$425.77. Organisation, \$1,659.96. Revenu, \$212.65.....	2,297.78
Mobilier.....	8.50
Taxes, etc., immeuble, \$63.54. Eclairage, \$5.50.....	69.04
Inspection, \$199.60. Hon. examens, \$504.00.....	703.60
Remboursement.....	72.00
Dépenses diverses bureau, \$55.92. Divers, \$779.47.....	835.39
	\$ 7,194.94
Balance au 30 juin 1917.....	6,922.35
	\$ 14,117.29

Résumé.

Caisse d'assurance-vie.....	\$ 2,459,794.96
Caisse des Malades.....	457,496.64
Caisse d'Epargne.....	12,085.14
Surplus de remise.....	197.65
	\$ 2,929,574.39
Moins Caisse générale.....	7,164.32
	\$ 2,922,410.07

Placement des Fonds.

Prêts sur certificats.....	\$ 90,407.74
Fabriques.....	133,262.74
Municipalités.....	56,613.32
Prêts hypothécaires.....	185,130.00
Dépôt Gouvernement N.B.....	2,214,914.28
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, Canadian Bank of Commerce.....	10,000.00
Immeuble.....	21,350.67
Emprunt de guerre.....	65,077.03
	146,654.99
	\$ 2,922,410.07

Attesté à Montréal, 31 juillet 1917.
Certifié correct.

ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.

O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, } Vérificateurs.

A MEDITER.

Il n'est qu'une circonstance dans laquelle il faut savoir délaier, dans l'amitié, c'est quand il s'agit de dire la vérité. Car enfin, on doit souvent des avis, et même des reproches à ses amis; et ceux-ci doivent les recevoir amicalement, lorsque c'est avec bienveillance qu'ils leur sont adressés. "Les blessures de ceux qui nous aiment, dit le livre des Proverbes, sont bien préférables aux baisers trompeurs de ceux qui nous haïssent."

Il faut épargner afin de n'être pas pris au dépourvu par la maladie, le chômage ou la vieillesse.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P. G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur. Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, F. X. Ouellette, Prés. 3054 Ch. Colomb; Z. Lefebvre, Md.-E. 491 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailles; Z. Lussier, T., 615 Atwater. Réun. 2e et 4e dim., 8h. p.m. sous-sol église St-Joseph.
No 3—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e et 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
No 6—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelain; Alfred Héou, Sb. P. G.; 731 Champlain; P. F. Plessis, 2583 Champlain; J.-G. Mousseau, S.-A., 1393 St-Hubert; W. Dufray, T., 8h. p.m., Plessis; J.-A. Laperrière, Md.-E. 401, Plessis. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeun., 8h. p.m., 235 Beaudry.
No 9—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Bernier, S.-A., 156 Bizard; Hyacinthe St-Pierre, T. Réun. dern. sam., 7h. p.m., salle Libersan.
No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 820 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Bédard, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., salle Quintal.
No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal, Ls Lemieux, Prés., 137, Church, Verdun; J.-A. Laliberté, S.-A., 1124 St-Antoine; P. F. Poirier, T., 1055 St-Antoine; J.-O.-A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O. Phons Mount 773. Réun. 2e et 4e jeun., 8h. p.m., 1832 Notre-Dame O.
No 13—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
No 15—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibaudau, Md.-E., P.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. Thibaudau.
No 22—Cl. ST-FRANÇOIS, Co. Beauharnois. Omer Vachon S.-A.; Ths. Darin, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., s.ille Darin.
No 24—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Elie Perrot, Joseph Lalonde, S.-A.; W. Pilon, T. Réun. 2e dim., 2.5h. p. m., bureau de M. Larocque.
No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke, J. Choquette, S.-A. et T., boîte 15. Réun. 3e jeun., 7.30h. p.m., 73 rue King.
No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERRBONNE, M. l'abbé Jos. Contois, chapelain, Art. Sanscartier, Prés.; Léon Forget fils, S.-A. Osmar Martel, T. Réun. 2e et 4e merc.
No 29—Cl. HOCELAGA, Montréal, J. T. Surprenant, S.-A., 419 Nicolet; W. Desjardins, T., 248 Chamby, Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'achigan, Ulric Duroy, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Henri Cloutier, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
No 37—Cl. CONTREBUQU, Ad. Charron fils, S.-A.; Moïse Martin, T. Réun. dern. lun., chez M. le Président, 7.5h.
No 46—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Lafleur, T. Réun. dern. dim. après vêpres, 4h. p.m., chez M. J. Lafleur.
No 49—Cl. JACQUES CARTIER, Lac Beauport, J. S.-A. Ashby, Sb. P. G., 15, 19e Ave; Robineau Frs., T., 23, 15e Ave. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
No 50—Cl. ST-GUILLAUME, Jos. Salois, S.-A.; L.-A.-D. Gauthier, T. Réun. 3e dim., 7h. Salle Publique.
No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguay, J.-E. Dérome, S.-A.; Stanislas Crête, T. Réun. dern. jeun., 7h. p.m., salle du Conseil

- No 58—Cl. STE-JUSTINE, Eus. Bédard, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., chez M. Jos Villeneuve.
No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Bélandier, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.
No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Durancœur, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8 h.
No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hov. St-Germain, N.P., S.-A., 53 Montor; Eug. A. St-Jean, T., 84.5 Montor; Dr. Geo. L. Le Comte, Md.-E., 1914 Grouard. Réun. 1er et 3e merc., 71 Montor.
No 68—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J.-S. Dupuré, Prés. 404 Pie IX; J.-B.-A. Oudal, Md.-D., S.-A., 171 Letourneur; Léon Houle, T., 303 Adam. Réun. 2e mar., 8h. p.m., 189 Letourneur.
No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Wenceslas Plante, Md.-E. et Landry, Md.-E., Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand-messe.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; 8h. p.m., salle Grégoire.
No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A. et T. Réun 2e et 4e dim., 7.30h. p.m., salle Lacourrière.
No 100—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m. au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.
No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
No 107—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil, S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec, Rév. Adél. Turmel, chapelain; Alfred Chim, Sb. P.G., 29 St-Augustin; L. H. Noireau, Prés., 245 St-Jean; Ferd. Coté, V.-P., 42 Laviguier; Henri Rouhier, S.-A., 132 St-Pierre; J. E. Rondeau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8.30h. p.m. 180 Richelieu.
No 112—Cl. de LORIMIER, Montréal, H. Saulniers, Prés., 502 Beaudry; Alard Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, T., 42 Lanquidière; J. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeun., 8h. p.m., 4e et 5e St-Jean.
No 114—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, J.-T. Pigeon, S.-A., 564 Fullum; J.-G.-A. Filion, T., 1243 Ouriel, S.-E. Réun. 4e merc., Salle Club Lemieux, coin Iberville et Lafontaine, 8h. p.m.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Sénéchal, S.-A., 95 du Couvent; La DesRosiers, T., 2 Ave du Dépôt. Réun. Dern. O., 8.5h. p.m.
No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P. G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacourrière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124—Cl. TRIFUILLION, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T. bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m. salle de la C. O. C.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Baribeau, Sb. P. G.; J.-A. Trudel, Prés.; Alf. Marier, chapelain; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e mar., après grand-messe, à la salle Biron.
No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis, Tél. St-Louis 3323; T. Ratelle, S.-A., 3043 Henri-Julien; Adélar Constant, T., 11824e St-Valier, Tél. St-Louis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Valier, 8h. p.m.
No 127—Cl. OLIER, Montréal, J. L. Reid, Prés.; Elphège Marier, 1111 Rachel, C.; E. E. Authier, T., 400 Rachel rue St-André, 8h. p.m.
No 140—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., Bureau du Progrès du Saguenay.
No 141—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., bureau du Trés. S.-A. et T. Réun. dern. dim., 1h. p.m.
No 145—Cl. ST-PIERRE AUX LIENS, Ville St-Pierre, H. C. St-Amour, S.-A., 249 St-Jacques; Henry Dault, T., 25, 5ième Ave. Réun. 4e dim. Hôtel de Ville.
No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daignault, S.-A., 763 Charlevoix; A. Bourbinson, T., 827 de St-Valier J. N. Picotte, Md.-E., 391 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 4e jeun., 149 Berri, 8h. p.m.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Laclance, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rheaume, S.-A., T., 164 Vaughan. Réun. sur convocation par avis.
No 155—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Lavoie, B.-P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle publique.
No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. J. James Fontaine, S.-A., 67 Ave Gaulin; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., salle Cour Fidélité, rue Main.
No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. Larue Wellington. Réun. 3e mar., 1829.
No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc., au bureau du Dr Lamarche, 8 h. p.m.
No 163—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit Prés., 340 Charron; L. C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e mer. p.m., 288 Charron.
No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés., 40 de Gaspé; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P., T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O. Réun. 2e et 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
172—Cl. FRONTENAC, Montréal, Arm. Lefrançois, Prés., 474, Montcalm; B. Moreau, S.-A., 1772B Henri-Julien; Geo.-P. Viau, T., 1155 St-Denis. Réun. 2e et 4e lun., 8hrs., 567 Demontigny Est.
No 173—Cl. CONTANT, Montréal, H. Oigère, Prés., 3 Boyer; B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; Henri Riendeau, T., 57 Mentana; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester E. Tél. Bell Est 3424. Réun. 2e et 4e mer., 565 de Montigny Est-8.30h. p.m.
No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Chs. Colombe Prés., 3078 Berri; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique, Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 23 Dufresne; Luc Faveau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er lun. salle Granger, 82 Iberville, 8.15 h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaubien-S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle publique, après la messe.
No 182—Cl. RACINE, Weedon, Napoléon Mercier, S.-A. et T., J. P. C. Lemieux, Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11.5h., à l'hôtel St-Prospier.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vallancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., 11.30h. 23.0h. p.m.
No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A. Art. Croteau, T. Réun. dern. dim., salle LaFleur, 1.30h. p.m.
No 189—Cl. ST-DENIS, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford, J.-E. Goyette, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand-messe, au Centre.
No 195—Cl. DUMOULIN, Yama-hiche, Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m. salle Villeneuve.
No 200—Cl. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, messes, S.-A.; Ls St-Cyr, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 202—Cl. PLE X, West Shefford, Albert Gingras, S.-A. et T. Réun. dern. dim. après grand-messe, coin du Couvent.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m. à la gare du Q.C.R.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton, Elzéar Deveau, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11 h. a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. l'Assomption, J.-C. Gibouleau, S.-A. et T.; J.-A. LaFèche, Md.-E. Réun. 2e et 4e dim., après vêpres chez le Secrétaire.
No 216—Cl. IBERVILLE, H. Prémex, Prés.; J.-R. Courtemanche, 60 rue Napier, S.-A. et T. Réun. 3e dim., après grand-messe, salle Aquecud.
No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m. dim., école catholique, village.
No 230—Cl. LAFLECHE, (Châtes Shawinigan) Jos. Guay, S.-A. et T. Réun. dern. lun., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville.
No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capelton, J.-H. Goulet, S.-A. et T. Réun. 3e dim. 11h. am., à l'école paroissiale.
No 233—Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke, H.-N. Brien, Prés., 77 King; Alb. C. Demers, S.-A. et T., 64 Prospect, Réun. 2e dim., 1.30h., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.
No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hotel de Ville.
No 236—Cl. de FEAUJEU, Weston, Ulric Turcotte, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à l'ih., salle Cimonid.
No 240—Cl. ROUSSIN, Pte-auz-Trembles, Co. Laval, Théod. Dulude, S.-A. et T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la sacristie.
No 241—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A.; Nap. Rousseau fils, T. Réun. 4e dim., 11h. am., salle Leclerc.
No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30 a.m., salle d' Conseil.
No 251—Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, Ol. Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.
No 263—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7.30 h. p.m., bureau de Perreault et Perreault.
No 265—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Cns. Blackburn S.-A., et T. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.
No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, A. Vézina, S.-A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.
No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e jeun., 8h. p.m., au collège.
No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe à la salle publique.
No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Rodrigue Ouimet, S.-A., 2435 Boyer; Arsène Gagné, T., 3279 St-Hubert. Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dolbec, 2468 de Châteaubriand.
No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.-B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h., p.m., salle à Dalhousie.
No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 383 Mont-Royal Est; R. Millette, T., 1135 Ste-Elizabeth. Réun. 4e jeun., 8h. p.m., 149 Berri.
No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénéchal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.
No 327—Cl. ST-ARSENÉ, Montréal, Jos.-E. Laforest, S.-A., 8292 Dor. T. H. Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 1498 de LaRoché.
No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette S.-A. et T. Réun. 2e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.
No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, J.-A. Bertrand, S.-A. et T.; 4045 E Avenue, Rosemont. Réun. 2e lundi, 8h. salle Miller, 1880 Masson.

